

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
Band: 2 (1960-1961)
Heft: 1

Artikel: Carte des formes d'habitat rural de la chaîne jurassienne, suisse et française
Autor: Lebeau, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1089485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARTE DES FORMES D'HABITAT RURAL DE LA CHAÎNE JURASSIENNE, SUISSE ET FRANÇAISE

RENÉ LEBEAU

Il est rare que les géographes aient envisagé un phénomène dans toute l'étendue de la chaîne jurassienne. Sa double nationalité nuit à des études de ce genre. La frontière qui, depuis un siècle, replie de plus en plus sur elle-même chacune des deux collectivités nationales, contribue à cloisonner également la recherche scientifique. Géographes suisses et français se sont surtout adonnés à l'étude de la partie du Jura qui est englobée dans leur territoire national; et il a fallu attendre 1959 pour qu'un important ouvrage expose la vie et les problèmes des régions situées de part et d'autre de la frontière¹. Nous pensons que l'heure est venue d'envisager le Jura comme un ensemble, et nous croyons que, considérés selon cette optique «globale», les faits amassés par les nombreuses études régionales des géographes suisses et français peuvent s'éclairer mutuellement, provoquant un nouveau progrès dans la connaissance de cette chaîne à la si forte et si prenante originalité.

C'est dans cet esprit que nous avons dressé une carte des formes d'habitat rural de toute la chaîne jurassienne, et que nous l'avons proposée à «Regio Basiliensis», dont le domaine de recherches géographiques s'étend sur le territoire de trois nations.

1. LA MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE

L'habitat rural s'inscrit dans le paysage par le mode de répartition des habitations et par les différentes formes que revêtent ces habitations. Notre étude n'envisagera que le premier de ces deux aspects de l'habitat, le plus important et le plus constant.

On sait que le mode de répartition des maisons rurales, très variable d'un endroit à l'autre, dépend essentiellement de leur groupement plus ou moins poussé. Aux deux extrêmes, on distingue l'habitat *dispersé*, où les habitations s'égaillent, bien séparées les unes des autres, sur tout le territoire communal; et l'habitat *concentré*, où toutes les maisons des cultivateurs exploitant un terroir communal se rassemblent en une unique agglomération constituant le village.

Mais, entre ces formes extrêmes, correspondant généralement à des civilisations rurales de caractère opposé, l'un individualiste et l'autre communautaire, il y a toute la variété des formes intermédiaires. Les hommes cultivant un même terroir communal peuvent s'y répartir entre plusieurs agglomérations de taille diverse; parfois deux ou trois groupes de maisons presque aussi gros qu'un village; parfois une poussière de très petites agglomérations de quelques fermes. On donne à ces groupes de maisons, gros ou petits, le

¹ La thèse de Doctorat de Mlle Daveau (1959): Les Régions frontalières de la montagne jurassienne. Lyon, Institut des Études Rhodaniennes, Mémoires et Documents, N° 14.

nom de *hameaux*, réservant pour celui qui contient les bâtiments administratifs et culturels (mairie, école, église ou temple) le nom de «chef-lieu».

Cet «habitat de hameaux», très varié, qui présente toutes les transitions imaginables entre la dispersion et la concentration, pose évidemment le problème majeur de l'habitat rural. Quand peut-il être considéré comme habitat dispersé et quand peut-on le tenir pour habitat groupé? Bien des auteurs ont tenté, en s'appuyant sur divers critères, d'établir dans ce domaine flou une limite entre «dispersion» et «concentration». Et il est bien certain

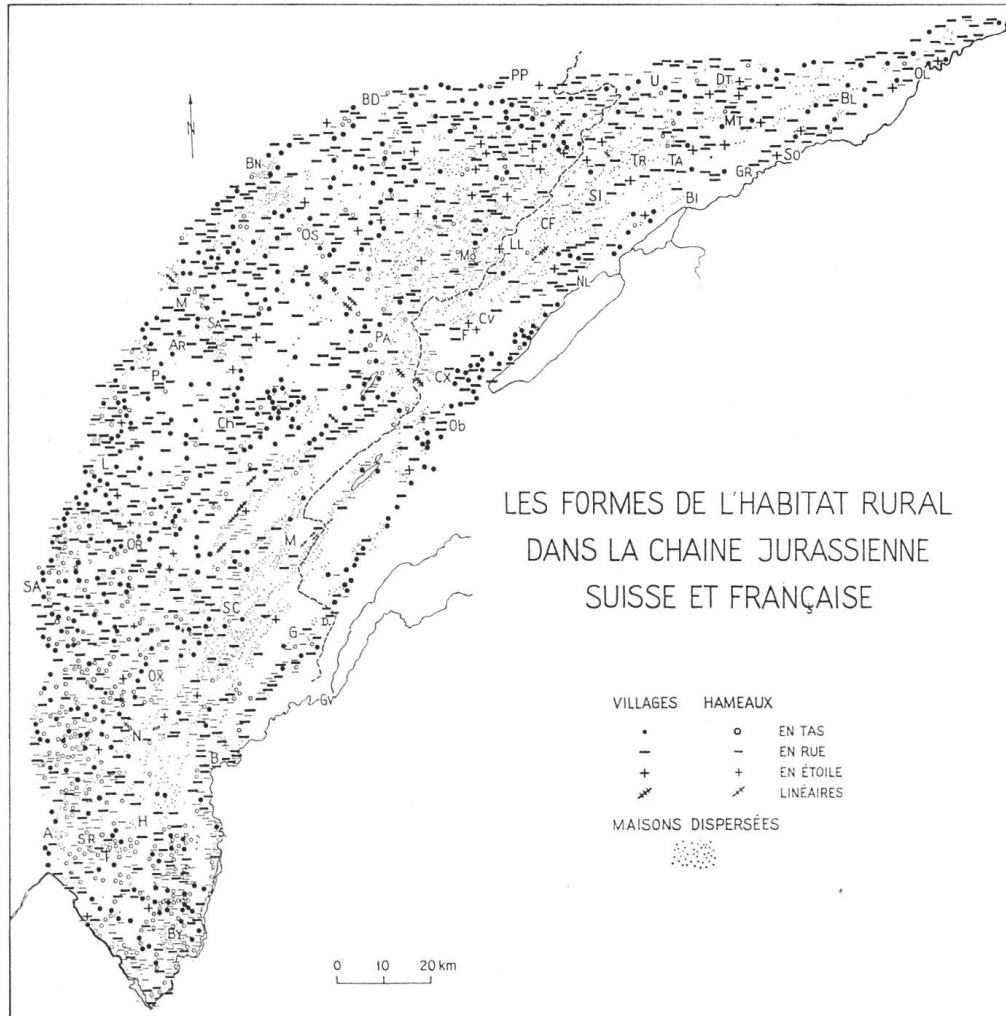


Fig. 1

que les minuscules hameaux bretons aux maisons bien séparées sont du domaine de la dispersion, alors que les 2 ou 3 gros hameaux bien groupés, que présentent bien des communes du Sud du Jura sont une forme d'habitat groupé. Mais combien aléatoire la détermination de la coupure entre ce qui est dispersé et ce qui ne l'est pas!

Aussi d'autres auteurs ont-ils préféré ne tenir compte que du *degré*, plus ou moins poussé, de la dispersion. Ainsi, en France, Demangeon qui, pour le mesurer, établit un «coefficient de dispersion» communal en multipliant

la population vivant hors du chef-lieu (E) par le nombre de lieux habités, hameaux ou maisons isolées, hors de ce chef-lieu (N), et en divisant le produit par la population communale totale. La formule du coefficient est en somme

$$\frac{E \times N}{T}$$

Ce procédé de mesure mathématique du degré de dispersion eut un certain succès et permit l'établissement d'une bonne carte d'habitat rural en France. Il est pourtant très critiquable, car basé sur une notion uniquement administrative de la dispersion. Une commune comportant, hors du chef-lieu, 3 gros hameaux presque aussi peuplés que lui aura, selon cette méthode, un fort degré de dispersion. Mais si chacun de ces hameaux possède son propre terroir, ses propres biens collectifs (on les appelle en France «sectionaux»), forme vraiment l'unité agraire de base, on ne peut pas parler de dispersion, il s'agit bien d'habitat «groupé».

On voit ainsi combien sont relatives les notions d'habitat concentré et d'habitat dispersé, selon que l'on se place au point de vue administratif, ou au point de vue agraire (d'autres points de vue sont d'ailleurs possibles); et ceci montre combien sont vaines les tentatives de mesure mathématique de la concentration ou de la dispersion de l'habitat (on en a élaboré de bien plus compliquées que celle de Demangeon).

Aussi ne baserons-nous pas notre carte sur une définition «à priori» de la concentration ou de la dispersion. Nous nous tiendrons aussi près que possible des réalités jurassiennes.

Le Jura présente, bien distincts, les trois modes essentiels de répartition des maisons rurales.

1. Dans certaines communes, les habitations sont *dispersées*, éloignées les unes des autres, chacune bien entourée de ses propriétés formant bloc: on y sent un indéniable individualisme agraire. Le paysage présente alors un semis de maisons sur tout le territoire communal: c'est un habitat dispersé «intégral» en somme (Fig. 7). Dans ce cas, on a représenté chaque maison par un point, à sa place exacte (souvent néanmoins l'échelle de la carte nous a obligé à représenter par un seul point plusieurs maisons relativement proches les unes des autres, mais toujours séparées par des terres cultivées, ne formant, n'esquissant même aucun groupement).

2. Dans d'autres communes, tous les habitants sont groupés en une agglomération unique, un village (habitat «concentré» intégral), parfois gros — 300 à 800 habitants —; parfois menu — une centaine d'habitants et même moins. Il s'agit d'ordinaire d'une ancienne communauté rurale dont les habitants sont unis par des liens sociaux étroits, possèdent des biens «communaux» et de vieilles traditions d'entraide et de travail en commun. On a représenté ce type d'habitat par un gros signe, rond ou trait.

3. D'autres fois, enfin (assez souvent même), les habitants d'une commune se répartissent entre un chef-lieu (représenté par un gros signe, comme un village) et plusieurs hameaux (représentés par un petit signe, rond ou trait). Ces hameaux sont naturellement de taille diverse: beaucoup comptent

de 10 à 15 familles; un assez grand nombre de 30 à 35. Les plus gros sont rares, mais on en trouve de 200 habitants, certains sont même plus peuplés que le chef-lieu. De toutes façons, petits ou gros, ces hameaux sont des groupements bien nets, ayant leur personnalité propre. Il s'agit d'ordinaire de communautés fort anciennes, qui possèdent leurs biens collectifs, pâturages et bois, leur finage, tout comme les «villages» (dans la haute chaîne seulement existent parfois des hameaux — et même des villages — qui ne sont que l'épaississement d'un habitat dispersé primitif et n'ont pas de biens communaux: nous y reviendrons). Ces hameaux ont été groupés à plusieurs au sein d'une même commune (sous la Révolution, en France, surtout), le plus gros d'entre eux prenant le titre de chef-lieu. Ces communes sont donc jusqu'à un certain point des fictions administratives: c'est le hameau qui est la cellule agraire de base. Il n'en reste pas moins que, groupements exclusifs de cultivateurs, dépourvus des organes directeurs de la vie rurale (organes administratifs, culturels, commerciaux) fixés en règle générale au chef-lieu, ces hameaux ne peuvent être assimilés aux villages et ont eu une évolution économique et démographique différente.

Le chef-lieu (ou «village») — le hameau — la maison isolée, tels sont les trois seuls types d'habitat que nous avons retenus, car ils correspondent à 3 réalités différentes. Naturellement, ils peuvent se combiner. Une commune peut présenter un semis de fermes isolées autour d'un gros «village» central; ou bien un gros village, des hameaux et des maisons isolées; ou bien une demi-douzaine de petits hameaux dont l'un, pas plus gros que les autres, est chef-lieu communal. Dans ces cas complexes, chacun des lieux habités — chef-lieu, hameau, maison isolée — a été représenté par le signe précédemment indiqué.

L'aspect de l'habitat rural dépend, en second lieu, de la forme — du plan, plus exactement — des groupements de maisons (villages ou hameaux).

Depuis longtemps, les auteurs allemands les ont classés en un certain nombre de types simples. En France, Demangeon a proposé également une classification, plus poussée, tenant compte de la très grande variété des formes dans ce pays. Dans le Jura, les formes des agglomérations rurales sont relativement simples, et peuvent être réparties entre les grands types traditionnels, à condition de s'en tenir à l'essentiel et de négliger des nuances de détail.

Nous avons donc distingué les types suivants:

villages (ou hameaux) «en tas» (Haufendörfer) (Fig. 2).

villages (ou hameaux) «en rue» (Strassendörfer). A côté du type pur, nous avons rangé dans cette catégorie les villages constitués par 2 rues parallèles bordées de maisons; ou par 2 rues bordées de maisons, raccordées «en coude» ou «en baïonette» (Fig. 3).

villages (ou hameaux) «en étoile», forme dérivée du village-rue, où les maisons sont réparties le long d'une étoile (ou d'une croisée) de chemins (Fig. 5).

villages (ou hameaux) «linéaires» enfin, où les maisons sont alignées «en chapelet» le long d'une route: forme voisine des «Waldhufendörfer» allemands. Ils sont assez fréquents dans le Haut-Jura (Fig. 6). Ces villages interminables, alignés parfois sur des kilomètres, aux maisons bien séparées, peuvent être, à la limite, difficilement discernables de l'habitat dispersé. Il arrive en effet (Franches-Montagnes) que les maisons isolées se disposent en ligne (le long d'un communal par exemple). Nous n'avons considéré comme groupement (village ou hameau) que les files de maisons alignées le long d'une route et portant un *nom*, signe d'une certaine individualité collective (par ex. Les Bouvets d'Amont, près de St-Laurent-du-Jura, Le Vivier de Bois d'Amont, dans le val de l'Orbe). La légende de la carte d'ensemble (Fig. 1) indique les signes employés pour représenter chacune de ces formes d'agglomérations rurales.

Cette carte d'ensemble, dressée à partir des cartes topographiques à 1 : 50 000e suisses et françaises, représente en somme: 1) le mode de répartition des maisons (dispersion ou groupement) et, dans ce dernier cas, le type de groupement, concentration intégrale au chef-lieu ou habitat de hameaux. 2) le plan-type des agglomérations (villages ou hameaux).

L'habitat temporaire (chalets d'été des hauts monts) n'a pas été représenté. Les villes ont été figurées par leurs initiales. En Suisse, où l'habitat urbain est plus difficile à distinguer de l'habitat rural qu'en France, par suite de l'existence de gros bourgs industriels mi-urbains, mi-ruraux, on a considéré comme ville toutes les agglomérations comportant moins de 10% de cultivateurs selon la Carte géo-économique de la Suisse de Hans Carol ².

2. LES RÉSULTATS OBTENUS

La carte (Fig. 1) nous montre d'abord un contraste essentiel. Dans la partie occidentale, la plus basse, du croissant jurassien, l'habitat rural s'agglomère en villages ou en hameaux, qui forment un semis assez régulier, rarement accompagné de fermes isolées. Dans la partie orientale, la haute chaîne, l'habitat dispersé en fermes isolées est au contraire largement répandu, mais pas exclusif: un certain nombre de villages ou de hameaux l'accompagnent toujours. En outre, dans cette partie orientale, le semis de l'habitat n'est pas aussi régulier qu'à l'Ouest, mais dessine des bandes SW-NE séparés par des zones vides. On devine le rôle du relief, l'alternance de hautes chaînes inhabitées et de vaux le long desquels s'étire le semis des habitations humaines.

La région d'habitat dispersé s'étend à l'Est d'une ligne partant du clos du Doubs, puis touchant Maîche, Pierrefontaine, Mouthier, Pontarlier, Mouthe, St-Laurent, St-Claude, Nantua et de là filant à l'Est vers Bellegarde. L'extrémité du croissant jurassien, au Sud de la cluse Nantua-Bellegarde, est donc extérieure à la région d'habitat dispersé (sauf exceptions locales), bien que ce soit, physiquement, un faisceau de chaînes plissées de forte altitude.

² Kümmerly & Frey, Berne.

L'habitat dispersé ne correspond donc pas *exactement* à la haute chaîne orientale. Pourtant, au Nord de Nantua, la ligne que nous lui avons donné comme limite correspond en gros à la courbe de niveau de 800 m. Il est donc possible d'affirmer que, sauf exceptions locales, l'habitat dispersé commence dans le Jura au-dessus de 800 m. C'est un fait d'altitude.

Ce contraste essentiel d'habitat entre l'Ouest et l'Est du Jura résulte des conditions de son peuplement. Les hommes ont abordé la chaîne par l'Est et surtout par l'Ouest. Les parties basses, surtout étendues à l'Ouest (plateaux du Jura Central, bas chaînons du Jura méridional à l'Ouest de l'Oignin) ont été peuplées les premières, de la préhistoire au Moyen-Age. La Haute Chaîne plissée n'a été atteinte et défrichée que tard, à la fin du Moyen-Age et aux temps modernes, à une époque où, pour diverses raisons encore mal éclaircies, la colonisation rurale en Europe abandonna la forme communautaire pour la forme individualiste, remplaça le village par la maison isolée.

Nous avons montré en effet que la zone d'habitat dispersé de la pointe méridionale du Jura (département de l'Ain) était due à une colonisation poursuivie du XVe au XIXe siècle³; P. Gaussin estime que les hautes régions couvertes d'un semis de fermes, à l'Est de Nantua et de St-Claude, étaient quasi-désertes au XVe siècle et ne se peuplèrent, très lentement, qu'au XVIe et au XVIIe siècles⁴. Mlle Daveau a montré⁵ que la partie plus septentrionale de la Montagne, Vallée de Joux, Haut Jura neuchâtelais (vau de la Brévine, des Ponts de Martel, de la Chaux-de-Fonds), Franches-Montagnes, n'avait été défrichée qu'à partir du XVe siècle. Seule la haute région entre Doubs et Dessoubre, faisant transition des plateaux à la haute chaîne, paraît avoir été peuplée plus tôt, à partir du XIVe siècle; mais il semble bien que les premiers établissements aient été des villages, l'habitat dispersé relevant d'une colonisation plus tardive.

Donc habitat groupé et habitat dispersé dans le Jura correspondent à deux phases successives du peuplement.

a) Les régions basses à l'habitat de villages et de hameaux.

Sur le bord interne de l'arc jurassien, l'habitat groupé en villages et hameaux ne constitue qu'un étroit et dense liséré au pied des hauts monts, liséré d'où divergent des traînées des villages, remontant les grandes vallées qui entaillent la montagne: Vallée de l'Areuse, Val de Ruz, vallées de la Suze, de la Dünner. Il s'agit de régions occupées très tôt, et en permanence, dès la préhistoire, à l'époque gallo-romaine, au début du Moyen-Age, avant le XIe ou le XIIe siècle (le Val de Ruz, par exemple, selon Gutersohn⁶, révèle des traces d'habitat hallstattien, de villas romaines, et une phase de large défrichement médiéval du XIIe siècle).

³ *Lebeau, René* (1955): La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional. Lyon, Institut des Études Rhodaniennes. Mémoires et Documents N° 9.

⁴ *Gaussin, Pierre* (1957): La Terre de St-Oyend et le peuplement du Haut-Jura au Moyen-Age. Cahiers d'Histoire, Lyon.

⁵ Op. cit.

⁶ *Gutersohn, H.* (1956): Val de Ruz. *Geographica Helvetica*, XI, 3.

A l'Ouest, du côté français, la zone d'habitat groupé s'étend au contraire très largement sur toute la partie basse, convexe, du croissant. Mais le semis des agglomérations, villages ou hameaux, présente de curieuses différences de densités.

Fig. 2. Village «en tas», habitat intégralement groupé.

Fig. 2—7: Extraits de la carte topographique de la France à 1:50000e.



Sur les plateaux du Jura central, à l'intérieur d'un quadrilatère dont les sommets seraient Maîche, Besançon, Lons-le-Saunier et Morez, le semis des villages est très lâche: fréquemment 4 à 5 km de l'un à l'autre. Pas de hameaux dans cette zone: toute la population communale est groupée en un seul village, relativement gros (souvent 400 à 600 habitants), situé au milieu d'un vaste territoire. Donc, une région d'«habitat groupé intégral» très espacé (Fig. 2 et 3).

Vers les lisières jurassiennes, le semis des agglomérations se fait plus serré: le long du faisceau de plis qui ourle à l'Ouest le Jura, du Lomont à Lons-le-Saunier, par exemple (avec une densité assez forte dans la région de la vallée du Dessoubre, au Sud de Pont-de-Roide). Plus serrées, les agglomérations deviennent plus petites: 100 à 200 habitants; mais la plupart sont des villages. Les hameaux sont encore peu nombreux et pourtant plus fréquents que sur les plateaux. Mais c'est vers le Sud surtout, dans la pointe méridionale du croissant jurassien, que le semis des agglomérations se fait très serré: pas plus de 400, 600, 800 mètres entre elles. Ces agglomérations

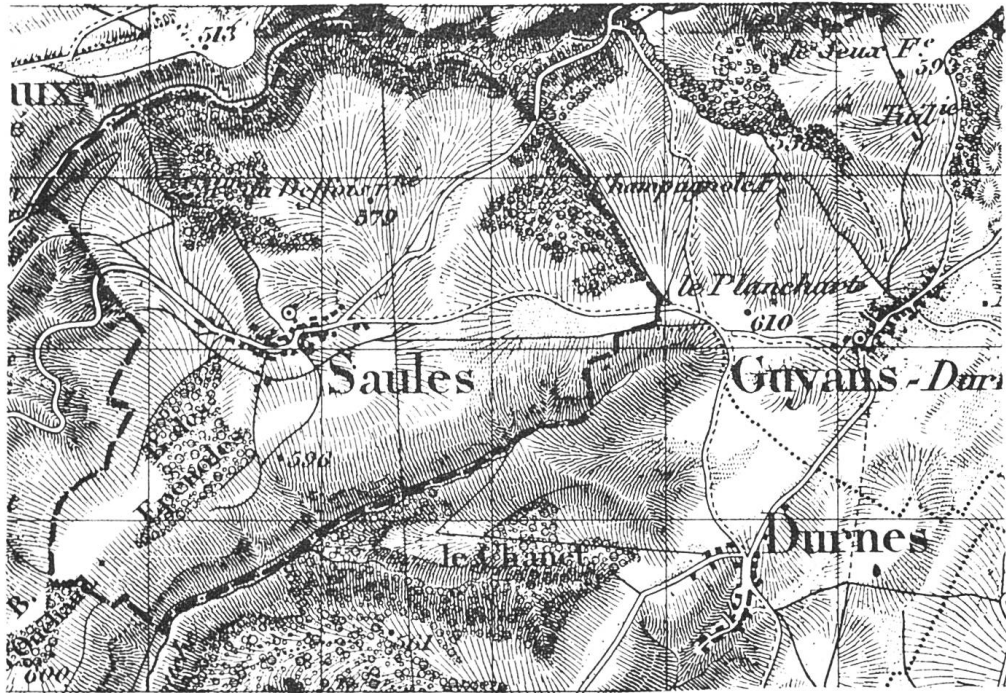


Fig. 3. Trois villages «en rue», habitat toujours intégralement groupé dans la limite communale.

serrées deviennent minuscules: ce sont pour la plupart des hameaux de 30 à 40 habitants (parfois moins) et le chef-lieu communal n'est souvent guère plus gros (Fig. 4).

Tout le Jura méridional, en-deça d'une ligne Lons-le-Saunier, Moirans, Nantua, Bellegarde, présente ainsi un type d'habitat rural très particulier, tout-à-fait différent de celui des plateaux du Jura central, et que l'on ne retrouve nulle autre part dans la chaîne. On pourrait le dénommer «habitat de hameaux», puisque chaque commune comporte 3, 4, 5, 6 hameaux menus et un chef-lieu souvent guère plus gros. Habitat difficile à caractériser, administrativement dispersé, mais groupé du point de vue agraire puisque, on l'a dit, chaque hameau est une ancienne communauté rurale très cohérente.

Ajoutons que, dans ce domaine occidental de l'habitat «groupé» en villages et hameaux, les fermes isolées sont rares (et parfois même absentes: sur le plateau de Lons-le-Saunier par exemple). Elles forment quelques taches isolées de dispersion autour de Besançon (notamment à l'Est dans le bassin de Saône), dans la reculée de Salins, autour d'Ambérieu, de St-Rambert et surtout dans le bassin de Belley.

Comment expliquer les formes de l'habitat rural dans toute cette zone occidentale du Jura?

Notons d'abord l'ancienneté du peuplement. Au Xe siècle les plateaux du Jura central étaient défrichés jusqu'à la haute chaîne (S. Daveau); dans le Jura San Claudien les grandes vallées (Ain, Bienne et leurs affluents) sont

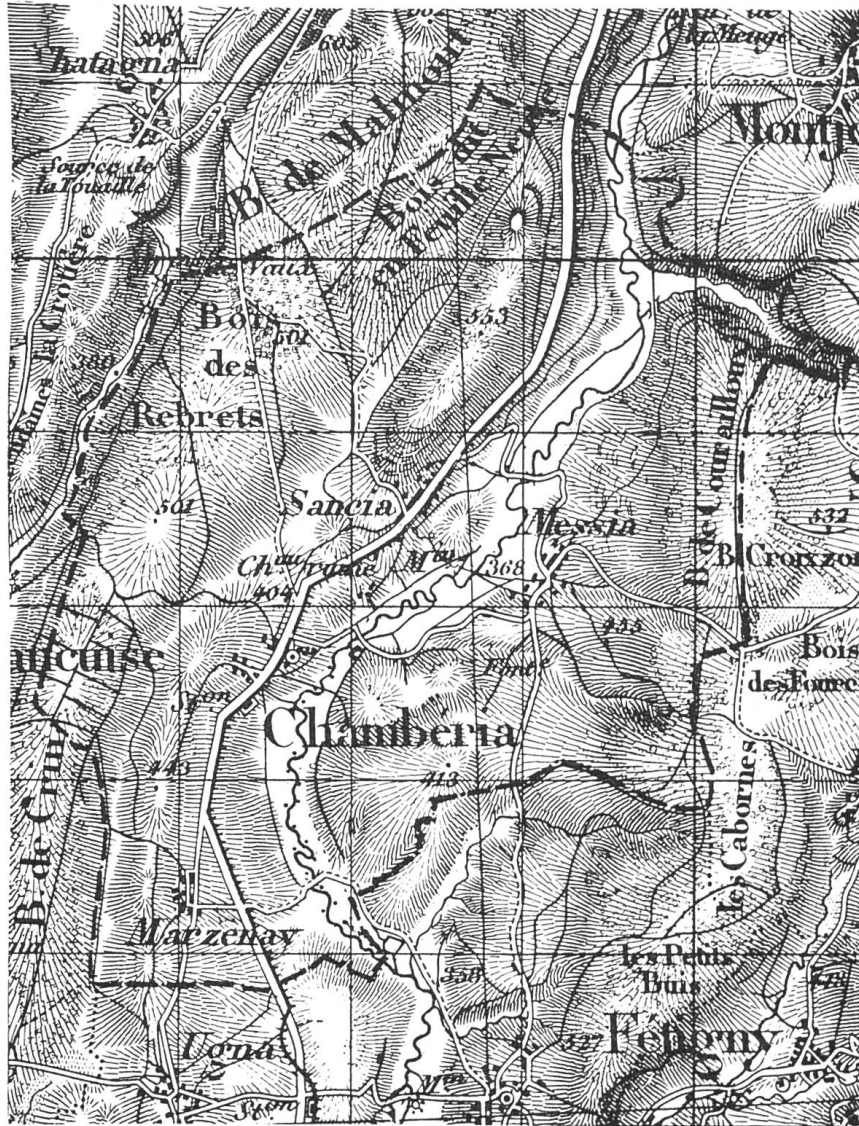


Fig. 4. Habitat de hameaux du sud du Jura. La commune comprend quatre menues agglomérations: Chambéria (chef-lieu); Sancia, Messia, Marzenay (hameaux).

peuplées dès le IXe ou Xe siècle (P. Gaussin) et le Jura méridional est occupé depuis plus longtemps encore.

Cette ancienne colonisation ne se serait-elle pas adaptée aux conditions du relief? Les régions plissées de l'Ouest et du Sud du Jura sont faites de minces plis parallèles, compliqués de fractures, sciés par un réseau hydrographique assez dense. Il en résulte une topographie heurtée qui morcelle les terroirs cultivables. Les colons n'auraient-ils pas été de ce fait amenés à s'implanter par petits groupes, adaptés à ces menus terroirs? Au contraire, les vastes surfaces des plateaux du Jura central auraient permis l'installation dans la forêt d'immenses clairières culturales exploitables par de

forts groupements humains établis en gros villages. Cette explication déterministe est tentante; elle ne saurait toutefois être admise sous cette forme simpliste. Toute étude de peuplement doit tenir compte des habitudes sociales, des techniques agricoles des populations de colons. Tous les terroirs ne leur conviennent pas indifféremment. Certaines peuvent préférer, en fonction de leurs habitudes ancestrales, les plateaux étendus, d'autres les bords de rivières, d'autres les sites perchés d'habitat, faciles à défendre.

En considérant les particularités physiques comme des guides de l'action humaine, la sollicitant sans la déterminer, on peut conclure à une certaine influence du relief sur les modes de peuplement rural du Jura. Les lisières Est et Ouest de la chaîne (sillon subjurassien et bassin de la Saône), et sa partie occidentale (plateaux du Jura comtois) ont été peuplées tôt, par des populations venues du Nord, d'Allemagne rhénane, en un flot qui ne s'est guère tari du Bronze à Hallstadt, à l'époque celtique. On sait que c'étaient de grosses sociétés aux disciplines communautaires, aux liens tribaux serrés, qui cultivaient le blé.

Nous avons émis l'opinion ⁷ que le type d'habitat très groupé, à semis lâche, des plateaux franc-comtois, leur était dû. Ces hommes du Nord n'ont envahi le Sud du Jura que tard, à La Tène, à une époque où ils ne colonisaient plus en gros villages, mais en hameaux plus menus. On pourrait penser que le relief morcelé du Jura méridional convenait peu à ces gros groupements habitués aux larges finages des plateaux. Le relief aurait ainsi fortement influencé le peuplement, sans le conditionner.

Les plateaux jurassiens, comme ceux de la Haute-Saône, ont en outre reçu au Haut-Moyen-Age une assez forte colonisation alémanique, dont témoignent les nombreux villages à nom en «ans» (francisation de la terminaison «ingen»; ex.: Germondans, Abbans); on peut penser qu'elle a contribué à renforcer la tendance au groupement de l'habitat.

La pointe méridionale du Jura, à l'habitat serré de «hameaux» semble avoir été peuplées de toute autre façon. Elle a été occupée plus tôt encore, dans ses parties basses, bien abritées, ouvertes au midi, par des populations venues du Sud, au néolithique et au bronze, apparentées à celles qui occupaient les bords du Léman, des lacs savoyards, le Dauphiné; populations qui semblent avoir colonisé par petits groupes.

Le Jura méridional, contigu à la «Provincia», proche de Genève et de Lyon, fut ensuite considérablement romanisé, par opposition au Jura central et septentrional. Les vestiges d'habitat gallo-romain y sont très nombreux, spécialement dans les parties basses (Valromey, bassin de Belley) où l'habitat de hameaux présente un semis très dense; presque tous les hameaux y ont fourni des traces d'habitat gallo-romain. Il semble donc prouvé que cet «habitat de hameaux», peut-être inauguré par les populations protohistoriques, est directement issu de la colonisation gallo-romaine en «villas», qui devait s'adapter facilement à des terroirs physiquement morcelés. La tardive pénétration des Celtes, la quasi-inexistence

⁷ La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional, op. cit. chap. 1, c.

d'envahisseur germaniques au Haut-Moyen-Age n'a pas favorisé le groupement de l'habitat. La tendance initiale au peuplement en «hameaux» menus a subsisté aux siècles ultérieurs, sans doute parce que convenant bien au relief morcelé, mais se maintenant même sur de vastes terroirs.

Ainsi le contraste d'habitat entre les plateaux franc-comtois et la pointe du Jura méridional plissé semble-t-il issu d'une différence essentielle dans la *nature* de peuplement, que la disposition du relief n'a pas été sans influencer.

Encore convient-il de ne pas négliger le rôle de *l'ancienneté* du peuplement. La chaîne jurassienne s'est peuplée beaucoup plus vite au Sud qu'au Nord. Dans le Jura méridional, la majeure partie des agglomérations rurales était en place avant le Moyen-Age, alors que la part des fondations médiévales est bien plus importante dans le Jura central. Mais dans ce dernier, la colonisation a progressé de l'Ouest à l'Est: les basses régions occidentales étaient déjà très peuplées au Haut-Moyen-Age, alors que les hauts plateaux et la haute chaîne étaient déserts. La haute chaîne elle-même semble avoir été plus largement défrichée par les colons venus de l'Ouest que par ceux qui montaient du sillon subjurassien suisse (S. Daveau). Le peuplement du Jura semble donc avoir progressé du Sud au Nord et de l'Ouest à l'Est, la pénétration Est-Ouest, au départ de la plaine suisse, ayant été plus limitée par l'obstacle des hauts monts.

Ainsi pourrait s'expliquer la carte des densités de population du Jura français au XVIIe siècle, que nous avons dressée⁸, où l'on voit haute chaîne et hauts plateaux du Doubs présenter de faibles densités kilométriques (15 à 20). Les parties basses sont nettement plus peuplées, mais surtout au Sud (Pays de Gex, bassin de Belley, monts de l'Ain ont de 40 à 50), alors que la bordure occidentale et les bas plateaux contigus ont des densités un peu moindres (20 à 40) et que les bas plateaux du Doubs au Nord dépassent à peine la montagne (22, 25). Il y semble y avoir eu ainsi dans le peuplement du Jura un retard continu de l'Est sur l'Ouest et surtout du Nord sur le Sud. Il n'est donc pas surprenant que les régions les plus anciennement et les plus densément peuplées de l'Ouest et du Sud présentent un semis plus dense d'agglomérations rurales, les moindres recoins cultivables ayant été défrichés, surtout lorsque la population avait l'ancestrale habitude de coloniser par petits groupes.

Nous n'avons pas encore évoqué la *forme* des agglomérations rurales, villages et hameaux. La très grosse majorité d'entre elles appartiennent à la forme «en tas» ou à la forme «en rue». Le second type l'emporte pourtant nettement, et l'on pourrait dire que le village (ou le hameau) jurassien classique est «en rue». Les différences entre la répartition des deux types est intéressante à considérer. Villages et hameaux «en tas» sont nettement plus nombreux sur les lisières Ouest et Est, ainsi que dans le Jura méridional. Villages et hameaux «en rue» prédominent massivement sur les plateaux

⁸ *Lebeau, René* (1951): Deux anciens genres de vie opposés de la Montagne jurassienne. *Revue de Géogr. de Lyon*, XXVI, p. 402.

franc-comtois et dans la haute chaîne, d'occupation plus récente. On pourrait penser que les groupements «en tas» correspondent à des phases anciennes du peuplement, où les meix se répartissaient assez anarchiquement sur le territoire à bâtir, alors que les villages en rue, où les anciens meix s'alignent régulièrement de part et d'autre d'un chemin, indiquent une phase de colonisation plus récente, médiévale, un certain souci de planification, comportant l'intervention de géomètre-arpenteur. Dans les villages-rue, les portions extrêmes, plus récentes, sont de même mieux alignées, de plan plus géométrique que la portion centrale plus ancienne.

La considération des formes de villages renforcerait donc l'opinion avancée du peuplement plus ancien des marges et de la pointe Sud du Jura.

b) La haute chaîne.

Déserte encore au Xe siècle, frappante par la jeunesse de son histoire humaine (Daveau), elle n'a bien souvent vu s'installer ses premiers habitants qu'il y a 300 ou 400 ans. L'habitat dispersé, très répandu, la caractérise, accompagnant, entourant d'un semis serré villages et hameaux. Mais cet habitat dispersé n'est pas également répandu sur tout le Haut-Jura.

1) Un premier fait frappe: il disparaît presque complètement dans le centre de la haute chaîne, entre Pontarlier et Orbe, remplacé par une traînée de gros villages qui relie la zone d'habitat très groupé des plateaux du Jura central à celle du sillon subjurassien helvétique. Or, cette partie médiane de la haute chaîne (région de Pontarlier, val du Haut-Doubs, de St-Point, vallée de Jougne) semble avoir été peuplée de bonne heure, entièrement défrichée au XIe siècle. Il faut certainement mettre l'habitat groupé en rapport avec cette ancienneté du peuplement, due incontestablement à l'importance de la route qui traversait là le Jura, de Besançon à Pontarlier et Orbe. C'est la plus ancienne et la plus célèbre des routes transjurassiennes, indiquée par la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin; elle est très vraisemblablement antérieure à la période romaine.

La partie du Jura central située immédiatement à l'Ouest (plateaux de Pontarlier, Champagnole, Lons-le-Saunier) est d'ailleurs l'une de celles où l'habitat groupé règne de façon la plus nette. Il existe incontestablement au centre du croissant jurassien une tendance poussée à la concentration.

2) L'habitat dispersé n'est pas très dense aux deux extrémités amincies du croissant jurassien, au Sud de la cluse Nantua-Bellegarde et à l'Est d'une ligne Ste-Ursanne—Bienne. Il s'agit là des conséquences du relief: c'est vers les extrémités que le faisceau plissé est le mieux dessiné et présente les plus fortes différences d'altitude. Les vallées profondes ont été tôt peuplées, souvent avant le Moyen-Age. Mais entre elles, les hauts monts qui s'élèvent d'un seul jet, par des raides pentes boisées, jusqu'à 1200 ou 1500 m d'altitude, pouvaient difficilement être colonisés. Ils ne portent guère qu'un habitat temporaire de chalets d'alpage, transformés ici ou là en habitat permanent aux XVIIIe et XIXe siècles: plateau de Retord au-dessus de Bellegarde, monts du Jura neuchâtelois et bâlois colonisés par les anabaptistes bernois chassés de leur canton et recherchant des lieux écartés pour pouvoir y vivre

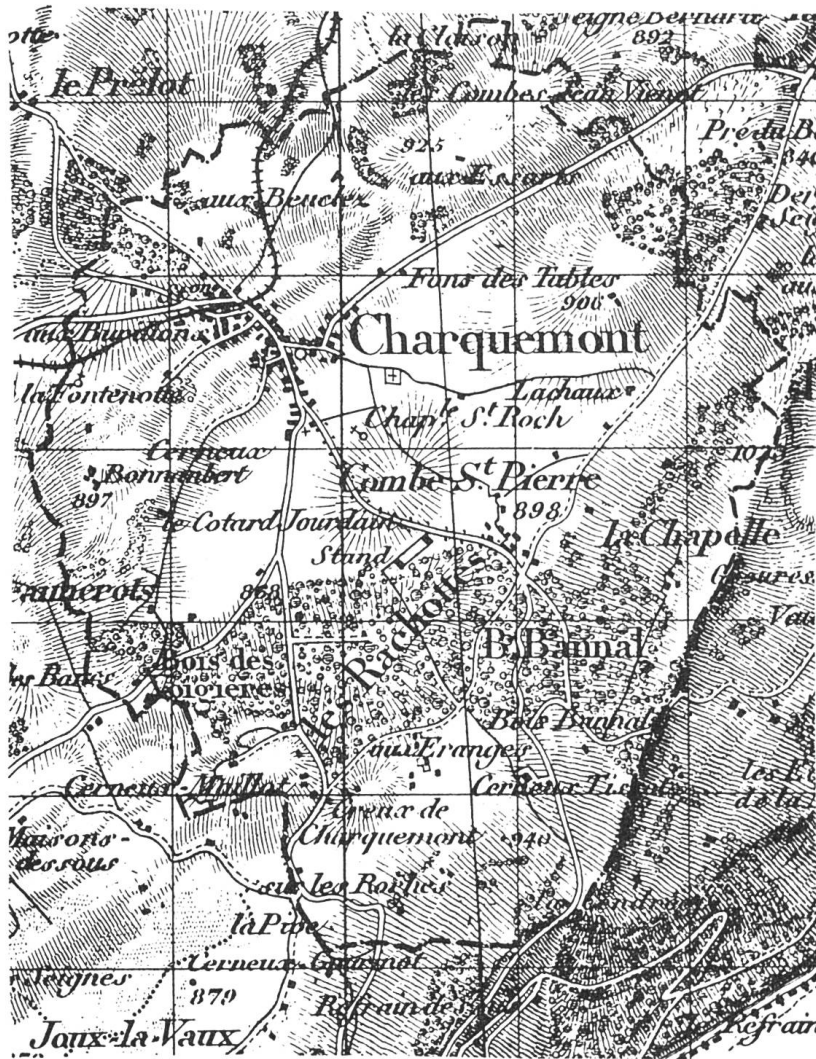


Fig. 5. Village «en étoile», accompagné de petits hameaux et de fermes dispersées. Type d'habitat fréquent dans le Haut-Doubs.

à leur aise. Peut-être aussi la politique de l'Evêché de Bâle, hostile à l'afflux de colons sur ses terres explique-t-il le médiocre peuplement de la pointe Nord du croissant. Mais cette colonisation récente des plus hauts monts fut assez précaire: ils se vident de nouveau aujourd'hui.

3) En réalité, il existe deux domaines d'élection de l'habitat dispersé jurassien, proches par leurs caractères physiques: hautes surfaces ondulées dues à la pénélplanation de légers plis. Au Centre-Nord ce sont, de part et d'autre des gorges du Doubs, les Franches-Montagnes à l'Est, et le «Haut-Doubs» à l'Ouest, jusqu'au Dessoubre. Au Centre-Sud, les hautes régions comprises entre la cluse de Jougne et celle de Nantua—Bellegarde, notamment le «plateau» des Bouchoux, près de St-Claude, celui de Septmoncel, la Vallée de Joux.

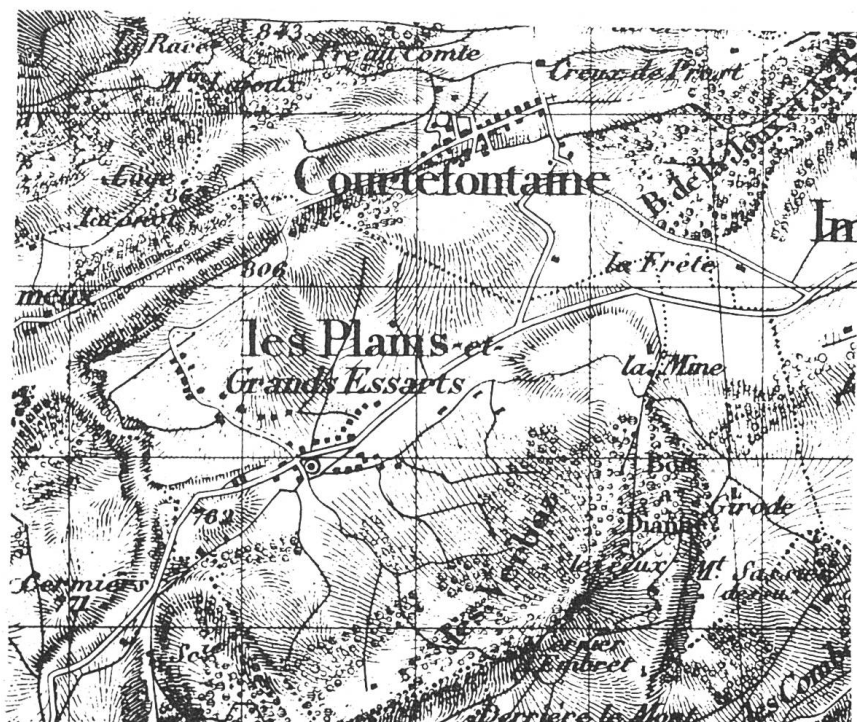


Fig. 6. Villages et hameaux «linéaires» (épaissement d'un habitat dispersé).

L'habitat de ces deux régions n'est d'ailleurs pas identique. Dans la première, les communes comprennent d'ordinaire un centre communal, des hameaux et un semis de maisons isolées (Fig. 5). Probablement faut-il voir là une conséquence du mode de colonisation. Celle-ci, qui a débuté assez tôt par endroits (XIIe à XIVE siècle, surtout dans le Haut-Doubs), a dû d'abord implanter un habitat aggloméré, aux formes typiques. Villages et hameaux «en rue» prédominent; bien des villages, situés à un carrefour de routes, ont même un plan «en étoile» par suite de l'implantation des maisons de part et d'autre de ces rues divergentes. C'est une forme qui ne se retrouve guère ailleurs en pays jurassien. L'habitat dispersé essaimé entre ces villages et ces hameaux serait dû à une phase plus récente de la colonisation (XVIe et XVIIe siècle). Mlle Daveau a montré qu'il avait parfois tendance à se disposer «en ligne», les maisons s'installant sur la lisière des communaux, pour être au contact des terres et des prés⁹. Et il arrive que de tels alignements, assez denses, aient donné naissance à des hameaux «linéaires» (Fig. 6).

Mais le fait est bien plus fréquent dans la seconde région d'habitat dispersé, au Sud de Morez. Il s'agit là d'une des régions du Jura les plus tardivement peuplées, du XVIe au XIXe siècle. L'habitat dispersé y règne en maître, pour cette raison sans aucun doute. Certaines communes comme Bellecombe, Les Molunes, n'ont aucun centre, ne sont qu'un semis de maisons

⁹ Voir dans S. Daveau: Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Op. cit., la carte de la région du Russey (p. 67).

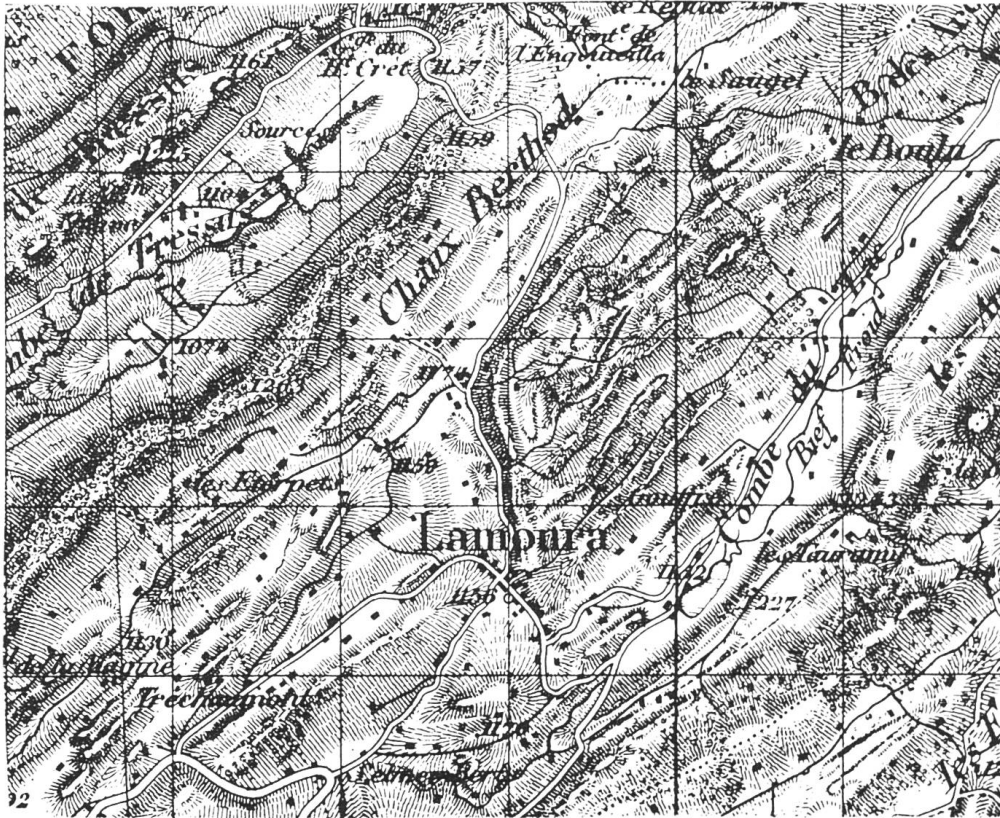


Fig. 7. Habitat intégralement dispersé (à l'est de St-Claude).

isolées (Fig. 7). Lorsqu'on y trouve des villages, ce sont parfois des créations récentes, ajoutées à un habitat dispersé primitif (par exemple Les Rousses). Mais on trouve aussi, dans cette région, un certain nombre de villages «linéaires», interminables chapelets de maisons alignées le long d'une route et semblables aux «Haufendörfer» allemands. Il semble bien qu'ils soient le résultat d'une colonisation individualiste, pliée aux conditions du relief. Ils prédominent en effet dans les vaux (de l'Orbe, de la Valserine, de St-Laurent).

Les maisons des colons s'alignaient au pied des versants, chacune d'entre elle occupant la tête d'une longue et étroite parcelle qui escaladait le versant jusqu'au sommet du mont. Le bien de chaque paysan était ainsi rassemblé en une unique parcelle allongée de plusieurs kilomètres parfois, contigue à sa demeure. C'est le type même de la structure agraire des terroirs de «Waldhufendörfer», terroirs «en arête de poisson» qui montrent des vallées découpées transversalement en lanières parallèles, branchées à angle droit sur la route bordée de maisons qui suit le talweg. S. Daveau a donné un exemple, à Bois d'Amont, de ce type d'habitat; nous avons cité celui de Lélex. Le seul problème est de savoir si les colons du «village linéaire» ont été implantés ensemble ou si c'est l'allongement graduel d'un petit alignement de maisons isolées qui a formé le village.

Ainsi la carte des types d'habitat rural du Jura montre-t-elle l'existence d'un certain nombre de grandes zones de peuplement, dont chacune a son style original, lié à l'époque et à la méthode de la colonisation. L'histoire de la colonisation du Jura est, on le sait, très mal connue. La carte de l'habitat actuel peut permettre de l'éclairer par diverses hypothèses, tout en aidant à mieux comprendre les diversités locales de la vie rurale jurassienne contemporaine.

KARTE DER LÄNDLICHEN SIEDLUNGSFORMEN DES SCHWEIZERISCHEN UND FRANZÖSISCHEN JURAS (*Zusammenfassung*).

Der erste Abschnitt des Aufsatzes erläutert die Methode der Kartendarstellung, der zweite Teil die Kartenbefunde selbst. Danach lässt der Jura im Hinblick auf die ländlichen Siedlungen deutlich zwei verschiedene Regionen erkennen. Am Saum und auf den Plateaux des Westjuras dominieren die Haufen- und Strassendörfer, wobei die ersteren namentlich seit Beginn der geschichtlichen Entwicklung am besiedelten Gebirgsrand verbreitet sind, während sich die letzteren insbesondere auf den etwas später, erst im Mittelalter besetzten Plateaux finden. Diese Region der Gruppensiedlung wird am Jura-Südende durch die Kleinform der Weilersiedlung charakterisiert, die zweifellos aus einer an das feingliedrige Relief angepassten gallo-römischen Hofkolonisation hervorgegangen ist.

Die höhern, sehr viel später, ja nicht selten erst vor kurzem besiedelten Ketten sind ein Gebiet der Streusiedlung, und dies ganz besonders in den Freibergen und im «Plateau des Bouchoux». Allerdings wird die Mitte des Jurabogens — in der Region von Pontarlier — von einem Gruppensiedlung aufweisenden Streifen gekreuzt, der ohne Zweifel die Frühbesiedlung längs der transjurassischen Route Besançon—Orbe dokumentiert. Die analytische Betrachtung erweist, dass die Art und Verteilung der ländlichen Siedlungsformen die verschiedenen Phasen der Kulturlandschaftsgeschichte spiegelt.